

ATTESTATION DE PRET Gobelets et Carafes réutilisables

Je soussigné(e),
représentant le/la
à l'adresse :

atteste avoir retiré dans les locaux du SYDEVOM sis ZAE Espace Bléone, Avenue Paul DELAYE, 04510 Aiglun :

- gobelets réutilisables propres et en bon état
- carafes réutilisables

Ces gobelets et carafes seront utilisés lors
.....
qui se déroulera le à
et gérés par

Le SYDEVOM souhaite attirer votre attention sur les conditions de stockage. Il est fortement déconseillé d'empiler des cartons sur le carton contenant les gobelets. (Risque d'écrasement et de fissures des gobelets).

Les gobelets et carafes réutilisables devront être remis propres et en bon état au SYDEVOM après l'évènement. En cas de perte, de plus de 5% du nombre de gobelets, le SYDEVOM pourra être amené à facturer à hauteur de 0,50 € par gobelet perdu.

Date :

Signature :

Signature SYDEVOM :